



**Forte de sa diversité**

**Lieu de travail :**

Garage municipal  
Territoire de Rawdon

**Supérieur immédiat :**

Directeur du Service des  
travaux publics

**Salaire :**

29,08\$/heure

Selon la convention  
collective en vigueur

**Horaire de travail :**

40 heures par semaine  
Du lundi au vendredi

*Doit être disponible pour effectuer  
des opérations à l'extérieur des  
heures régulières et pour répondre  
à des appels d'urgence.*

**Entrée en fonction :**

Novembre 2025

**Personne-ressource RH :**

Stéphanie Chalifour  
Direction générale – adj. RH  
450 834-2596, poste 7110  
schalifour@rawdon.ca

## CHAUFFEUR POSTE RÉGULIER À TEMPS PARTIEL

La Municipalité de Rawdon est à la recherche d'un chauffeur-journalier à temps partiel d'expérience pour son Service des travaux publics.

### VOTRE DÉFI

Sous l'autorité de la direction du service ou du chef de groupe, le rôle principal du salarié consiste à conduire un véhicule moteur avec ou sans remorque, effectuer des travaux de réparation et d'entretien des équipements municipaux. Il participe à l'entretien et à la vérification de la signalisation routière et exécute les travaux relatifs à l'entretien de la chaussée. Il exécute également diverses tâches manuelles relatives aux travaux de l'équipe, selon les besoins du service.

### RESPONSABILITÉS

- Conduire un véhicule avec ou sans remorque jusqu'à la capacité maximale du véhicule
- Régler la marche du véhicule selon le type de la charge et/ou de la remorque en tenant compte des règles de sécurité de la route
- Procéder aux opérations de chargement et de déchargement du véhicule ou de la remorque avec les appareils de manutention appropriés
- Conduire la machinerie requise pour tous les travaux routiers de nivelage, de déblaiement, d'épandage d'abrasif, etc.
- Effectuer des travaux de creusage, de remplissage, d'épandage, d'aplanissement, de nivelage et autres du même genre à l'aide d'équipements appropriés
- Vérifier l'état du véhicule moteur avant son utilisation et compléter la fiche de ce dernier et remédier ou demander à son supérieur de faire remédier aux défauts relevés, laver l'appareil et veiller à le tenir propre
- Exécuter diverses tâches manuelles relatives aux travaux de l'équipe, selon les besoins du service
- Rédiger divers rapports
- Nettoyer les rues à l'aide d'un appareil motorisé, transporter divers matériaux : asphalte, sable, gravier, sel, neige, terre, ferraille, débris, ordures, etc.

*Les tâches mentionnées précédemment reflètent les caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.*

## EXIGENCES

- Permis de conduire classe 3
- Fournir le document : *Suivi du comportement du conducteur de véhicules lourds de la SAAQ*
- Expérience en déneigement, un atout
- Sens des responsabilités
- Sens de l'organisation
- Autonomie et débrouillardise
- Bonne endurance physique
- Bonne dextérité manuelle
- Bonne vision (champ visuel global et une bonne perception spatiale)
- Avoir de l'initiative et un bon jugement
- Être capable de travailler en équipe
- Proactif et polyvalent
- Avoir de grandes disponibilités

## HORAIRE

L'horaire de travail est de 40 heures par semaine du lundi au vendredi de 7 h à 16 h. La personne doit être disponible pour effectuer des opérations à l'extérieur des heures régulières et pour répondre à des appels d'urgence.

## POUR POSTULER

Les personnes intéressées doivent déposer leur candidature au bureau de la Direction générale par courriel : [rh@rawdon.ca](mailto:rh@rawdon.ca) **au plus tard le 10 novembre 2025 à 16 h.**

*Les candidats peuvent être soumis à une épreuve destinée à vérifier s'ils répondent aux exigences normales du poste concerné. Notez que seuls les candidats retenus seront contactés.*

*Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.*